

**RÉUNION DU CONSEIL  
17 SEPTEMBRE 2018**

Lundi, le 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 17 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
Mme France Bédard, conseillère;  
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;  
M. Michel Croteau, conseiller;  
M. Patrice Moore, conseiller;  
M. René Gravel, maire;

Formant quorum sous la présidence du maire René Gravel.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Sandra Turcotte.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
  - 3.1. Embauche d'une agente de bureau temporaire à temps partiel
  - 3.2. Décompte numéro 3 - Marcel Guimond et Fils inc. - Ponceau rang Price
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

Étant donné que les élus municipaux sont tous présents, ils acceptent unanimement que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :

3.3 Modification de la résolution numéro 2017-12-168 concernant le calendrier des séances régulières.

**3. AFFAIRES NOUVELLES**

**3.1 2018-09-130  
EMBAUCHÉ D'UNE AGENTE DE BUREAU TEMPORAIRE À  
TEMPS PARTIEL**

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été lancé pour combler un poste d'agent(e) de bureau temporaire, à temps partiel, au sein du personnel administratif de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues, le processus de sélection et la recommandation des personnes y ayant pris part;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente numéro 9 intervenue entre la Municipalité et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder à l'embauche de Mme Chantal Gravel pour occuper un poste d'agente de bureau temporaire à temps partiel, pour une période indéterminée;

DE fixer la date de son entrée en fonction le 18 septembre. 2018.

Vote demandé par René Gravel

Adoptée

**3.2 2018-09-131  
DÉCOMPTE NUMÉRO 3 - MARCEL GUIMOND ET FILS INC. -  
PONCEAU RANG PRICE**

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection du ponceau situé au rang Price sont terminés;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a déposé sa demande de paiement pour le décompte numéro 3, au montant de 13 707,15 \$, incluant toutes taxes et que celui-ci sera le dernier décompte avant la réception définitive des ouvrages de 5 %;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder au paiement du décompte numéro 3, pour un montant de 13 707,15 \$, toutes taxes incluses.

Vote demandé par René Gravel

Adoptée

**3.3 2018-09-132  
MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2017-12-168  
CONCERNANT LE CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES**

CONSIDÉRANT que des élections provinciales se tiendront le 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la salle Honoré-Lacerte, édifice Flore-Irène-Gagnon;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, il y a lieu de changer la date de la tenue de la séance publique régulière qui était prévue à cette date et à cet endroit;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE modifier la résolution numéro 2017-12-168 concernant les dates de la tenue des assemblées publiques pour l'année en cours et de reporter la séance prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 2 octobre 2018.

Vote demandé par René Gravel

Adoptée

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

**5. 2018-09-133  
CLOTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 17 h 33.

Vote demandé par René Gravel

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
René Gravel  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sandra Turcotte  
Directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe